



CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Selon le SIMDUT canadien

Date d'émission: 06/17/2015 Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : liquides de freins

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Viscosity Oil Company
600 H Joliet Road
Willowbrook, IL 60527
T 630-850-4000 - F 630-850-4022

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 434-9300
CHEMTREC (24 HOURS)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-US)

Eye Dam. 1 H318
STOT RE 2 H373

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification SIMDUT

Catégorie D Division 1 Subdivision B - Matières toxiques

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS05

GHS08

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS-US) :

P260 - Ne pas respirer les brouillards, vapeurs
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un médecin
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale une installation de collecte des déchets autorisée

Étiquetage SIMDUT



CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Selon le SIMDUT canadien

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-US)

Non applicable

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Canadian SIMDUT Classification	Classification (GHS-US)
2-(2-(2-butoxyethoxy)ethoxy)ethanol	(n° CAS) 143-22-6	15 - 40	Classe D Division 1B	Eye Dam. 1, H318
Diethylene glycol	(n° CAS) 111-46-6	17	Classe D Division 1B	Acute Tox. 4 (Oral), H302 STOT RE 2, H373

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : de la mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.
- Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Selon le SIMDUT canadien

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Acides forts. Oxydants forts.

Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

liquides de freins.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
2-(2-(2-butoxyethoxy)ethoxy)ethanol (143-22-6)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
Diethylene glycol (111-46-6)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Rince-oeils.

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Ecran facial.

Protection de la peau et du corps : vêtements de protection à manches longues. Protection de pied.

Protection des voies respiratoires : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un masque adéquat.

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Incolore. jaune clair

Odeur : forte

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Selon le SIMDUT canadien

pH	: 8.6
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 260 °C
Point d'éclair	: 138 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1.04
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: 100 %
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: 305 °C
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aldéhydes. La décomposition thermique génère : Oxydes d'azote. Oxydes de carbone (CO, CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé

2-(2-(2-butoxyethoxy)ethoxy)ethanol (143-22-6)	
DL50 orale rat	5170 mg/kg
DL50 cutanée lapin	3540 mg/kg
ATE US (voie orale)	5170.000 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	3540.000 mg/kg de poids corporel
Diethylene glycol (111-46-6)	
DI 50 cutanée rat	13300 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 4.6 mg/l/4h
ATE US (voie orale)	500.000 mg/kg de poids corporel

CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Selon le SIMDUT canadien

Diethylene glycol (111-46-6)	
ATE US (voie cutanée)	13300.000 mg/kg de poids corporel
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Diethylene glycol (111-46-6)	
CL50 poisson 1	75200 mg/l
CE50 Daphnie 1	> 10000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Diethylene glycol (111-46-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Diethylene glycol (111-46-6)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	100
Log Pow	-1.98
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Non réglementé pour le transport

Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

ADR

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Selon le SIMDUT canadien

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations États-Unis

2-(2-(2-butoxyethoxy)ethoxy)ethanol (143-22-6)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

Diethylene glycol (111-46-6)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

15.2. Réglementations internationales

CANADA

CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid

Classification SIMDUT

Catégorie D Division 1 Subdivision B - Matières toxiques ayant des effets toxiques immédiats et graves
Ce document a été établi conformément aux conditions requises pour les Fiches de Données de Sécurité d'après les règlements sur les produits contrôlés du SIMDUT.

2-(2-(2-butoxyethoxy)ethoxy)ethanol (143-22-6)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Diethylene glycol (111-46-6)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Réglementations UE

2-(2-(2-butoxyethoxy)ethoxy)ethanol (143-22-6)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Diethylene glycol (111-46-6)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Dam. 1 H318

STOT RE 2 H373

Texte complet des phrases H: voir section 16

Directives nationales

Diethylene glycol (111-46-6)

Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur la Nouvelle-Zélande - Inventaire des substances chimiques (NZIoC)
Coté sur KECI (coréen des produits chimiques existants Inventaire)
Figurant dans l'inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)
Coté sur l'inventaire des produits et substances chimiques (PICCS)

15.3. Les réglementations américaines

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement : Document original.

CNH Tutela DOT 3 Brake Fluid

Fiche de données de sécurité

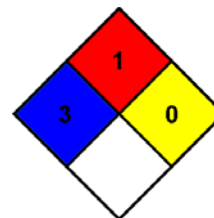
conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Selon le SIMDUT canadien

Sources des données	: European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at http://echa.europa.eu/ . Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD; eChemPortal chemical searches. Accessed at http://www.echemportal.org/echemportal/substancesearch/substancesearchlink.action . TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html . Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Accessed at: http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html .
Abréviations et acronymes	: ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). CAS (Chemical Abstracts Service) number. CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai. GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques). LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai. TSCA: Toxic Substances Control Act. TWA: Time Weighted Average.
Autres informations	: Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Danger pour la santé NFPA	: 3 - Une courte exposition peut provoquer de graves blessures temporaires ou résiduelles, même si une attention médicale rapide a été donnée.
Danger d'incendie NFPA	: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.
Réactivité NFPA	: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Redstone SDS US GHS for Viscosity Oil

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH 43016
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit